



PAUVRETE ET INEGALITE SOCIALE : DÉFIS POUR LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE

MISE EN PERSPECTIVE

Lutte contre la pauvreté : un devoir de l'ensemble de la société

Au fil du temps, un consensus s'est développé dans les sociétés européennes autour de l'idée que les inégalités de niveaux de vie, de revenus et de ressources ne sont acceptables que jusqu'à un certain point. Par conséquent, il est du devoir collectif de s'assurer que chaque citoyen bénéficie de conditions de vie décentes ; et c'est ainsi que l'on a assisté, à la fin du 19^{ème} siècle, à l'émergence d'un État-providence. Cet État-providence, chargé d'assurer des fonctions sociales au bénéfice de ses citoyens, répartit notamment les biens entre la population, réduisant ainsi les inégalités sociales. Toutefois, des inégalités matérielles, ayant de lourdes conséquences sur l'implication politique et sociale des citoyens ou sur la cohésion sociale, subsistent dans nos sociétés européennes prospères.

Définitions et ordres de grandeur

Lorsque l'on évoque la pauvreté dans nos sociétés européennes, il ne s'agit pas, en règle générale, de l'« extrême pauvreté » au sens de la définition donnée par la Banque mondiale, qui concerne toute personne vivant avec moins de 2 \$ par jour. En Europe, il s'agit davantage d'une pauvreté *relative*, se définissant en comparaison avec le reste de la population. Est donc considérée comme menacée de pauvreté toute personne dont le revenu est inférieur à 60% du revenu médian. En France et en Allemagne, cela correspond à un revenu net de 900 à 950 EUR environ par mois pour une personne seule¹. Les inégalités, se calculent, elles, en fonction des revenus et des ressources, à travers ce qu'on nomme le coefficient de Gini. Ce coefficient augmente à mesure que la dispersion des revenus au sein de la société devient inégalitaire. Force est alors de constater que les richesses sont souvent réparties de manière plus inégalitaire que les revenus (cf. annexe).

Évolutions récentes en France et en Allemagne

À bien des égards, les situations en France et Allemagne apparaissent semblables. Dans ces deux pays, un système de transfert contribue à réduire les inégalités des revenus. La France et l'Allemagne sont en outre, tous deux, confrontés aux mêmes difficultés dans la lutte contre le risque de pauvreté de certains groupes de population : les familles monoparentales, les familles nombreuses ou les personnes issues de

¹ Le niveau de vie médian sépare la distribution des revenus en deux effectifs égaux, c'est-à-dire qu'il correspond au revenu de la personne qui se situe exactement au milieu : 50% de la population gagne plus, 50% gagne moins.

l'immigration. Pourtant, ces dernières années, la France et l'Allemagne ont adopté des approches différentes en matière de lutte contre la pauvreté.

Ainsi, l'Allemagne a essayé de réduire le risque de pauvreté en fournissant un travail au plus grand nombre. Dans le cadre des réformes Hartz, les prestations sociales ont été réduites et des formes d'emploi précaires se sont développées. Cela a conduit à un fort recul du taux de chômage (passé de plus de 10% à moins de 5%), mais aussi à l'accroissement du nombre de personnes avec un revenu très bas (« working poor »), et à l'accroissement de l'échelle des salaires au sein du pays. Enfin, une autre conséquence de ces réformes est la paupérisation des retraités. En effet, les retraites accumulées par de nombreux travailleurs ne leur permettent pas de se situer au-dessus du seuil de pauvreté. A l'heure actuelle, une partie de la population allemande plaide donc pour une allocation retraite minimum assurée par l'État.

À l'inverse, la France a souhaité protéger les ménages les plus pauvres en instaurant un salaire minimum relativement haut. L'État social a de son côté pris en charge les demandeurs d'emploi au travers de prestations sociales généreuses. Cependant, la France se heurte à des limites financières et le taux de chômage demeure à un niveau élevé (supérieur à 10%). Ceci représente donc aussi, pour une partie de la population, un risque de pauvreté et soulève la question d'une égalité face à l'intégration sur le marché du travail : ce sont en effet surtout les individus avec peu de qualifications qui ont du mal à trouver un emploi et qui restent durant de longues périodes au chômage. D'autre part, de nombreux jeunes enchaînent les contrats à durée déterminée, dont la durée ne dépasse parfois pas trois mois.

Thèses principales

- La lutte contre la pauvreté et les inégalités ne doit pas être abordée uniquement à travers le spectre du revenu minimum. Il s'agit en réalité d'un problème aux facettes multiples et qui doit par conséquent être abordé sous tous ses angles.
- Plus le fossé entre les plus démunis et les plus riches se creuse, plus cela favorise une fracture sociale, source potentielle de conflit, qui devra alors être traitée sur un plan politique.
- Les inégalités sont particulièrement dangereuses pour une société lorsque l'égalité des chances ne fonctionne pas. Si l'ascenseur social est en panne, et que les positions sociales ne sont qu'héritées sans possibilité de les influencer par des choix individuels, alors c'est la cohésion sociale qui est en danger.
- Accroître l'implication de l'État ne saurait être à chaque fois la solution. Plutôt que de réagir aux inégalités croissantes par des systèmes de transfert – et ainsi créer une dépendance vis-à-vis de l'État – il faut s'attaquer aux causes du phénomène. En ce sens, les politiques visant à favoriser l'éducation dès le plus jeune âge ont un rôle important, car elles contribuent à assurer l'égalité des chances au sein de la société.
- Ce sont les valeurs fondamentales de notre société qui dictent aujourd'hui les politiques à mener en matière de lutte contre la pauvreté et les inégalités. Elles relèvent ainsi de la responsabilité collective mais aussi individuelle, et prennent leur source dans le débat pour l'égalité des chances.

Ce document a été rédigé par l'Institut franco-allemand (dfi) dans le cadre du dialogue franco-allemand « Quel avenir pour nos pays en matière de politique sociale ? », une coopération entre la Fondation Bertelsmann et l'ambassade de France à Berlin.

